



COMPTE-RENDU VISIO CONFÉRENCE SITUATION SANITAIRE DU 29 DECEMBRE 2021

Suite à la visio avec le DG du 28 décembre 2021 et au message publié sur ULYSSE, le directeur a souhaité nous informer des dernières directives à venir concernant la situation sanitaire.

Situation sanitaire :

La situation dans le département est difficile : le taux d'incidence se situe actuellement à 617, 700 au niveau national. La situation est toujours difficile dans les hôpitaux du département. Enfin, concernant plus spécifiquement la DDFIP 68, 8 agents sont actuellement touchés par le COVID (situation au 29/12/2021) et 17 sont cas contacts – dont 15 en télétravail (TT). Heureusement, à ce jour, aucun cas grave n'est à déplorer.

Vendredi, la Direction aura des informations sur la durée d'isolement des cas contacts (17 jours actuellement, cette durée sera sans doute réduite).

Pass vaccinal :

Le Pass vaccinal devrait entrer en vigueur début janvier 2022, il sera obligatoire dans les transports en commun (Trains « grandes lignes » notamment).

Recours au Télétravail (TT) :

Le TT devient obligatoire pour tous les agents équipés et dont les missions sont télétravaillables, et ce au moins 3 jours par semaine (au mieux 4 jours), à compter du lundi 3 janvier 2022 et pour une durée de 3 semaines minimum. Le Directeur a eu une visio-conférence avec les Chefs de service pour leur donner des consignes sur ce sujet.

Dans le département, nous sommes passés d'un taux de 43 % TT au moins 1 jour par semaine début décembre à un taux de 47 % la semaine avant Noël.

Concernant les modalités pratiques, cela sera un TT exceptionnel, à poser dans SIRHIUS, sans modification des protocoles actuels.

623 agents sont actuellement équipés pour le TT (agents nomades ou pas), ces 623 agents doivent TT au moins 3 jours par semaine dès la semaine prochaine.

La DDFIP peut débloquer 20 à 30 demandes de TT supplémentaires (au niveau informatique).

Concernant les téléphones portables, la Direction a procédé à l'achat de 100 téléphones portables, qui sont disponibles. On sera donc à 410 téléphones portables fournis (soit 50 % des agents environ).

Les horaires décalés continuent à s'appliquer.

Organisation des services :

Au niveau des EPI, le stock est suffisant.

Le Directeur a rappelé qu'il ne devait pas y avoir de moments de convivialité (pots, galettes,...).

De même, au vu de la situation sanitaire, il n'y aura pas cette année de vœux de la Direction, chaque agent recevra un ballotin individuel.

A ce jour, l'Administration n'envisage pas de réactiver le PCA, mais cela dépendra de l'évolution de la situation sanitaire. Toutes les missions continuent.

Le DDFIP nous a informé que les vigiles sur les sites de Colmar, Mulhouse et Saint-Louis seront conservés pour le mois de janvier 2022.

Questions des organisations syndicales :

SOLIDAIRES a interrogé le Directeur sur le télétravail par rapport aux missions télétravaillables. Le Directeur indique que les agents équipés pour TT doivent TT.

FO DGFIP 68 a interrogé le Directeur sur la question de la Formation Professionnelle : les stages en présentiel sont-ils maintenus, malgré les risques sanitaires (aération des salles,...) ? Le DDFIP indique que la FOR PRO (stages, concours) continue en présentiel – pour l’instant. Concernant les instances, cela continue pour l’heure en présentiel mais la situation risque d’évoluer.

La CFDT demande si la visite CHSCT/CTL du SIP de Saint-Louis prévue le 14 janvier en présentiel est maintenue. Le Directeur pense qu’il serait plus raisonnable de reporter la visite après cette période de TT obligatoire.

La CFTC s’interroge quant à l’accueil / TT, cela est difficilement conciliable. Le Directeur a répondu que les missions doivent continuer et précise que le mois de janvier n’est généralement pas le plus dense en termes d’accueil.

FO-DGFIP 68 a interrogé le Directeur quant aux missions du contrôle fiscal et notamment la poursuite des interventions dans les entreprises et a demandé – une nouvelle fois – à la Direction de fournir des masques FFP2 aux agents nomades. Le Directeur a répondu qu’à ce jour, il n’avait pas d’infos spécifiques concernant le CF. Pour les interventions sur place, le bon sens doit l’emporter (sic).

Enfin, le Directeur nous a indiqué qu’il y aurait sûrement de nouvelles mesures économiques, par exemple le dispositif « Coûts Fixes » dont il faudra sûrement prendre une partie du traitement.

La date de la prochaine visio consacrée à la crise sanitaire n’est pas connue pour l’instant. Le Directeur a clos la réunion en insistant sur la santé des agents.